Éducation, formation et nouvelles technologies: initiative et plan d'action eLearning 2001-2004

2000/2337(COS) - 28/05/2001

Le Conseil a entendu une présentation par la Commissaire REDING du "Plan d'action eLearning" qui a été adopté par la Commission le 28 mars 2001 et qui a été élaboré en vue de mettre en oeuvre l'initiative eLearning lancée en 2000 par la Commission. Après un bref échange de vues, le Conseil a adopté une résolution qui souligne l'importance primordiale des TIC pour l'éducation et la formation dans les États membres. Dans ce contexte, la Commission est appelée à accorder une attention particulière à la mise en oeuvre du Plan d'action e-learning et à soutenir les portails européens visant faciliter l'accès aux contenus éducatifs en vue de promouvoir la création de carrefours virtuels transnationaux ; de favoriser l'établissement de réseaux européens pour la formation des enseignants ; à apporter son concours aux annuaires existants de ressources Internet de qualité ; à mettre en oeuvre des actions de soutien au niveau européen, en particulier pour partager des expériences et des informations sur les produits et services dans le domaine des logiciels éducatifs multimédia et à proposer des méthodes d'assistance et de conseil pour la sélection de ressources multimédia pédagogiques et de qualité. La Commission est également appelée à examiner avec les États membres si l'action "eSchola - une semaine de promotion de l'e-learning en Europe" pourrait devenir une activité permanente incluant une manifestation annuelle de premier plan et à intensifier, dans le cadre des programmes communautaires, la recherche, l'expérimentation et l'évaluation en ce qui concerne les dimensions pédagogique, socio-économique et technologique des nouvelles approches faisant appel aux TIC. Le soutien au développement de ressources, programmes et services pédagogiques multilingues en Europe sera également recherché.